

## Clisson Sèvre et Maine Agglo

### Demande de changement de point d'arrêt 2018-2019

Organisateur du transport scolaire, sous contrôle du Conseil Régional, il nous incombe de connaître précisément les élèves que nous transportons, et de nous assurer qu'ils montent et descendent bien à l'arrêt prévu.

En cas de double point d'arrêt, cette demande doit être impérativement renseignée. La double desserte est accordée **dans la limite des places disponibles, sur justificatifs probants et à condition qu'il y ait une régularité annuelle**. Votre demande sera étudiée par le service transport et en cas d'acceptation, une attestation à joindre au titre de transport vous sera adressée.

#### DEMANDE

Représentant légal		Elève	
Nom :		Nom :	
Prénom :		Prénom :	
		Ets scolaire :	
Point d'arrêt actuel		Double point d'arrêt	
Nom :		Nom :	
N° Car :		N° car :	
		<input type="checkbox"/> Le matin <input type="checkbox"/> Le soir <input type="checkbox"/> Tous les jours <input type="checkbox"/> Occasionnellement <input type="checkbox"/> 1 semaine sur deux	

Merci de précisez le motif: .....

Le  
Signature du représentant légal,

A retourner à l'adresse mail suivante : [transports.scolaires@clissonsevremaine.fr](mailto:transports.scolaires@clissonsevremaine.fr)